



ARRETE DU MAIRE N° AT_2021_167_ST

Définissant les restrictions et/ou les interdictions de stationnement (temporaire)

Réglémentant le stationnement Place du 1er RCA à l'occasion de l'installation d'un stand de marrons chauds

Le Maire de la Ville de Kayserberg Vignoble

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales modifiée,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2212-1 à L.2212-5-1, L 2213-1 à L 2213-6-1 et L 2542-1 à L 2542-4,

VU le code de la route et notamment les articles R 110-1 et suivants, R 411-1, R 411-5, R 411-8, R 411-18, R 411-25 à R 411-28 et R 417-1 à R 417-13,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (livre I – 8ème partie - signalisation temporaire) en vigueur,

VU la demande formulée par Mme SWIBODA PONTON en date du 6 avril 2021,

CONSIDERANT que le stationnement d'un stand de marrons chauds nécessite une réglementation de la circulation et du stationnement, et ce afin d'assurer la sécurité des clients du stand et des usagers de la voie communale,

ARRETE

Article 1 : Objet du Règlement

A l'occasion de l'installation d'un stand de marrons chauds par Mme SWIBODA PONTON

Article 2 : Lieu

Place du 1^{er} RCA à Kayserberg

Article 3 : Dates et heures

La journée du 1^{er} novembre 2021

Article 4 : Interdiction de stationner

Le stationnement sera interdit sur la première place de la zone bleue au droit du 56 Rue du Général de Gaulle.

Article 5 : Contraventions

Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6 : Exécution

Le commandant de la communauté de Brigade Kayserberg-Lapoutroie, la Police Municipale, et tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Kayserberg Vignoble, le 22 octobre 2021



L'adjointe en charge du Domaine Public

Marie-Paule BALERNA

Ampliation : Mme La Procureure de la République, M. le Juge d'Instance, M. le Commandant de la Communauté de Brigade de KAYSERSBERG VIGNOBLE/LAPOUTROIE, Communauté de Communes de la vallée de KAYSERSBERG VIGNOBLE, Mme SWIBODA PONTON, Brigades Vertes, Police Municipale, Centre de secours de KAYSERSBERG VIGNOBLE, S.D.I.S. de COLMAR, Services Techniques, Presse + affichage